

Analyse financière

LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ANALYSTES FINANCIERS

70

ACTUALITÉS
**ICO : UN MODE
DE FINANCEMENT
COMPLÉMENTAIRE ?**

DOSSIER

À la poursuite de l'or bleu !

MÉTIER
**CROWDFUNDING :
DANS L'ATTENTE
DE SIGNES FAVORABLES**





VINCENT FAVIER EST PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PDG D'ECOSLOPS depuis 2016.

Il débute dans différentes entreprises comme consultant en stratégie puis directeur du développement et des participations. En 2006, il devient responsable du bureau parisien de la société d'investissement Amber Capital et participe dès 2009 à la fondation d'Ecoslops. Puis, en 2012, il devient directeur de participations de la société Tikehau Capital Advisors.

Vincent Favier est diplômé de l'École Centrale de Lyon et d'un master en Strategic Management de HEC.

ECOSLOPS : « FAIRE ENTRER LE PÉTROLE DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

En inventant une unité de recyclage des résidus pétroliers de la taille d'un container, Ecoslops offre aux ports de petite et moyenne taille un moyen de se soumettre à la réglementation sans mettre en péril leur équilibre financier. Une innovation aux perspectives de croissance internationales.

Ecoslops a été récemment récompensée à plusieurs reprises (Prix de l'innovation Evolen¹, Trophée de l'innovation Océan): en quoi consiste la solution et à qui s'adresse-t-elle ?

Il s'agit d'une unité mobile de valorisation des résidus pétroliers conteneurisée et inspirée du concept de *Petroleum Residues Recycling* (P2R). Actuellement déployé industriellement, ce processus permet de faire entrer le pétrole dans l'économie circulaire en revalorisant des résidus en carburant de deuxième génération. Notre innovation, le Mini-P2R, permet de répondre aux besoins des ports ne pouvant justifier des prérequis nécessaires pour l'implantation d'une unité P2R (volume de déchets, capacité d'investissement, capacités techniques ou contraintes réglementaires) tout en faisant face aux mêmes problématiques.

Tous les ports sont en effet soumis aux mêmes réglementations: la convention Marpol², mais aussi les directives européennes, nationales ou régionales, qui leur imposent notamment de mettre en place des installations de collectes pour tous les déchets (les *Port Reception Facilities* - PRF) et, plus particulièrement, pour les déchets pétroliers. Parce que les volumes collectés sont trop faibles et qu'il n'y a que rarement des débouchés satisfaisants, les coûts d'exploitation de ces installations ne peuvent être supportés sans un soutien financier important de la part des ports. Ces derniers cherchent donc des solutions techniques et économiques pour que l'exploitation des installations atteigne au moins l'équilibre financier, tout en répondant à des attentes environnementales sans cesse grandissantes.

Quelle est votre vision du marché mondial et quelles sont les perspectives de développement d'Ecoslops dans ce marché ?

Nous classons le marché en quatre catégories: les ports d'importance mondiale, représentant un potentiel d'au moins 30 000 tonnes de

déchets pétroliers déshydratés par an; internationale (entre 15 000 et 30 000 tonnes); régionale (entre 3 000 et 15 000 tonnes); et locale (moins de 3 000 tonnes).

Ecoslops peut répondre aux besoins de ces marchés à travers le déploiement d'unités P2R pour les ports d'importance mondiale et internationale et d'unités Mini-P2R pour les ports d'importance régionale et internationale, dans le cas où une unité P2R ne peut être implantée.

Où en êtes-vous en matière de développement de ces unités et comment comptez-vous assurer le financement de ce développement ?

Après plus de cinq ans de R&D, Ecoslops a ouvert sa première unité à l'échelle industrielle en 2015 au Portugal (Sinès). Notre deuxième unité, à Marseille, a reçu son permis de construire en septembre 2018 et doit être mise en service au second semestre 2019. Pour notre troisième unité, à Anvers, les études d'intégration sont finalisées et des discussions avec l'administration sont en cours pour les permis. Nous poursuivons également notre avant-projet sur le Canal de Suez et avons engagé d'autres discussions pour des implantations sur des ports de premier rang mondial. Concernant le financement, Ecoslops est cotée sur Euronext Growth depuis 2015 et entend financer son développement à l'aide de ses fonds propres et d'une aide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe): en 2017, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,1 millions d'euros et a procédé à la levée nette de 4,8M€ sous forme d'augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription.

Plus généralement, pensez-vous que les activités liées à la dépollution des océans offrent des perspectives de croissance rentable aux investisseurs ?

Elles offrent des perspectives de croissance si l'innovation est mise au service de la revalorisation économique des déchets en véritables produits commerciaux aux spécifications internationales. Seulement dans ce cas, l'innovation peut assurer une rentabilité au recycleur. L'incitation financière est malheureusement le seul moyen efficace d'inciter les producteurs de déchets à ne pas les rejeter dans la nature. ■

(1) Evolen: groupement représentatif du monde de l'énergie.

(2) Marpol: La convention Marpol, de l'anglais Marine Pollution, concerne les différents types de pollutions émises par les navires, ndlr.